



Bulletin d'Information Agro-Hydro-Météorologique Décadaire

DANS CE BULLETIN :

I. Situations météorologique et hydrologique

II. État des cultures et Situation phytosanitaire

III. Situation pastorale

IV. Situation halieutique

V. Situation marchés agricoles et situation alimentaire

VI. Perspectives

VII. avis et conseils

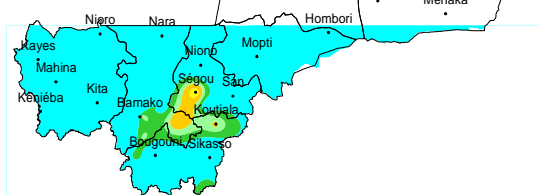
I- SITUATIONS METEOROLOGIQUE ET HYDROLOGIQUE

La situation météorologique au cours de la deuxième décade du mois d'août 2013 a été caractérisée par le maintien des basses pressions sur le nord du Mali. Cette situation a favorisé le renforcement de l'air humide jusqu'à 25° nord occasionnant ainsi des manifestations pluvio-orageuses modérées à fortes sur l'ensemble du pays.

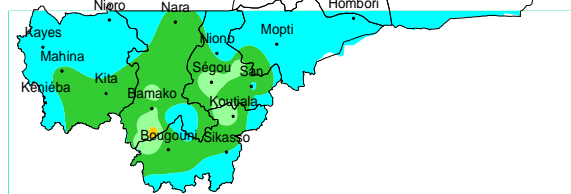
Les quantités de pluies recueillies pendant la période ont été normales à excédentaires dans l'ensemble hormis les localités de Sotuba, Ouélessébougou, Doila, Koutiala et Ségou où elles ont été déficitaires.

A la date du 20 août 2013, le cumul des pluies recueillies est normal à excédentaire exception faite des localités de Bamako-Sénou, Ouélessébougou, Sélingué, Didiéni, Koutiala, N'Tarla, Ségou et Ké-Macina.

Pluviométrie décadaire par rapport à la normale

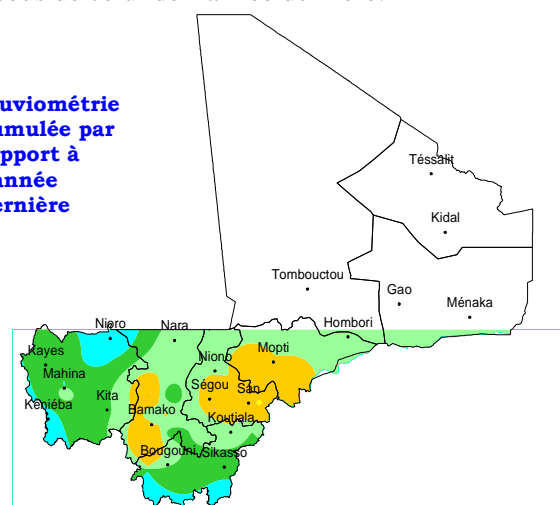


Pluviométrie cumulée par rapport à la normale



Ce cumul est dans la majorité des stations du pays, en dessous de celui de l'année dernière.

Pluviométrie cumulée par rapport à l'année dernière



Pluviométrie-légende

	Très déficitaire
	Déficitaire
	Légèrement déficitaire
	Normale
	Excédentaire
	Pas de données

La situation hydrologique a été marquée par la montée franche des niveaux sur tous les cours d'eau. Sur le Baoulé à Bougouni, le Bakoye à Oualia, la Falémé à Gourbassy et le Bafing à Bafing Makana, une montée de plus de 2 m a été observée. Sur le Sénégal à Kayes, le Sankarani en amont de Sélingué et le Bafing en amont de Manantali, une montée de plus de 1 m a été observée.

Le remplissage des retenues de Sélingué et de Manantaly se poursuit.

Les hauteurs moyennes décennales sont inférieures ou similaires à celles de l'année dernière pour la même période sur tous les cours d'eau à l'exception du Bafing en amont du Sankarani et de la Falémé à Gourbassy. Elles sont inférieures à celles d'une année moyenne pour la même période à l'exception du Baoulé à Bougouni, du Sénégal à Kayes et des cours d'eau secondaires du Bakoye et de la Falémé.

II. ETAT DES CULTURES ET SITUATION PHYTOSANITAIRE

D'une manière générale, les mil/riz sont au tallage-montaison ; le maïs est à l'épiaison-maturation, le sorgho à la montaison ; l'arachide à la ramification ; le coton et le niébé à la ramification, floraison.

L'état végétatif des cultures et l'aspect général des champs sont bons dans l'ensemble.

La situation phytosanitaire est restée relativement calme dans toutes les régions. Toutefois, on a observé :

- des manifestations de sautériaux (complexes de savane et OSE) dans les champs de sorgho, les jachères et les friches dans les régions de Kayes et de Koulikoro. La densité varie de 1 à 5 ind/m² (larves)

et 5 à 19 ind/ m² (adultes) avec des dégâts faibles par endroit. Les prospections ont porté sur 801 ha sur lesquels 155 ha ont été infestés ;

- des manifestations des chenilles (légiennaires et Spodoptera sp) dans les champs de mil et les cultures maraîchères (chou, tomate, courges et melon) dans les régions de Kayes et Sikasso. La densité varie de 1 à 4 ind/ m² par endroits avec des légers dégâts sur les feuilles. Les prospections ont porté sur 30 ha desquels 16 ha ont été estimés infestés et traités avec le Dursban CE ;

- des manifestations d'iules dans les champs de maïs et de concombre avec des dégâts faibles par

endroits dans la région de Kayes. Les prospections ont porté sur 20 ha desquels 2 ha ont été estimés infestés et traités avec le Dursban CE ;

- des manifestations de pucerons (Aphis fabas) dans les champs de riz bas-fond avec une forte densité et des dégâts par endroits dans la région de Sikasso. Les prospections ont porté sur 23 ha desquels 12 ha ont été infestés et traités avec le Dursban CE ;

- des manifestations de coléoptères (coccinelles) dans les champs de melon avec une densité variant de 1 à 5 ind/ m² et des dégâts faibles par endroits dans la région de Sikasso. Les prospections ont porté sur 1 ha qui a été infesté et traité avec le Dursban CE ;

- des oiseaux granivores notamment le Passer luteus, Queléa queléa, toucan, perdrix, ploceus, kalao et merle métallique signalés dans les cercles de Kayes et Yélimané (région de Kayes) et à Dioïla dans la région de Koulikoro avec une faible densité. Dans la commune de Dialloubé (cercle de Mopti), il y a une forte densité aviaire de 25 à 30000 ind/ha. La superficie prospectée est de 82 ha avec 55 ha occupés.

La situation du criquet pèlerin demeure toujours calme sur l'ensemble du territoire. Aucune signalisation ou observation de criquet pèlerin n'a été enregistrée durant la décennie.

La situation acridienne demeure toujours calme sur l'ensemble du territoire. Aucune signalisation ou observation de criquet pèlerin n'a été enregistrée durant la décennie.

III. ETAT DES PÂTURAGES, DES POINTS D'EAU ET LE MOUVEMENT DES ANIMAUX

La campagne agropastorale affiche une bonne physionomie avec un état végétatif et un aspect général des pâturages assez appréciables dans l'ensemble. Les conditions d'élevage s'améliorent dans la bande sahéenne et dans les principales zones pastorales des régions septentrionales du pays à la faveur des pluies enregistrées.

Les conditions d'abreuvement s'améliorent de plus en plus avec la multiplication des points d'eau de surface hivernale à travers le pays.

L'état d'embonpoint des animaux et le niveau des productions animales sont moyens à bons selon les zones d'élevage.

Le retour des troupeaux transhumants des zones de concentration habituelles de saison sèche vers les pâturages d'hivernage se poursuit sans problèmes majeurs selon les clauses des conventions locales et textes législatifs en vigueur. La plupart des troupeaux sédentaires sont actuellement sous gardiennage en raison de l'installation des parcelles de cultures.

IV. SITUATION HALIEUTIQUE

La situation halieutique a été marquée par la poursuite de la baisse des captures et une légère hausse des prix du poisson. Les captures sont enregistrées dans les pêches de crue et au niveau des lacs de retenue.

Les espèces dominantes dans les débarquements sont: Hydrocynusbrevis (wuludyege), Heterotisniloticus (fana), Labeosp (baman), Latesniloticus (saalé), Clarias sp (manogo), Tilapia sp (n'teben), Mormurussp (nana), Sinodontissp (konkon).

Les prix moyens des poissons d'eau douce relevés au niveau des principaux points de vente dans les capitales régionales et le District de Bamako se présentent comme suit :

KAYES : 3500 FCFA /Kg pour le Lates (saalé), 2250 FCFA pour le Tilapia sp (n'teben) ;
KOULIKORO : 2560 FCFA /Kg pour le Lates, 1560 FCFA pour le Tilapia ;
SIKASSO : 2490 FCFA le kg pour le Lates, 1550 FCFA pour le Tilapia ;
SEGOU : 1810 FCFA /Kg pour le Lates, 975 FCFA pour le Tilapia ;
MOPTI : 2600 FCFA /kg pour le Lates, 1700 FCFA pour le Tilapia ;
GAO : 2000 FCFA/kg pour le Lates, 900 FCFA pour le Tilapia.

DISTRICT DE BAMAKO : 3295 FCFA /kg pour le Lates, 2080 FCFA pour le Tilapia,

Les prix moyens des poissons de mer relevés dans le District de Bamako se présentent comme suit :
chinchard : 1135 F CFA/Kg ; machoiron : 970 FCFA/Kg ; carpe rouge : 1190 FCFA/Kg ; sardinelle : 665 FCFA /Kg.

V. SITUATION DES MARCHÉS AGRICOLES / ALIMENTAIRE

Au cours de cette décade les prix des céréales sont restés majoritairement stables. Avec toutefois, quelques fluctuations de prix observées sur certains marchés ruraux, dont la tendance générale est la hausse pour le riz dans zone Office du Niger et le sorgho à M'Pèssoba. Elle est à la baisse pour le mil à Niono, Monimpébougou et Diarrassagou et à la hausse pour le même produit à Kita et Dougouolo.

Dans les capitales régionales, les prix pratiqués par les détaillants ont été relativement stables. Ces prix pour les mil, sorgho et maïs ont évolué dans une fourchette, comprise entre 135 F CFA le kilogramme pour le maïs à Sikasso Médine et 250 F CFA le kilogramme pour le mil à Kayes Centre.

S'agissant des riz importés, leurs prix au détail ont évolué entre 350 F CFA le kilogramme pour le riz RM40 importé à Koulikoro, Mopti Gangal et à Sikasso et 600 F CFA le kilogramme pour le riz étuvé blanc importé à Kayes.

Pour ce qui concerne les riz locaux, leurs prix au détail ont évolué dans les capitales régionales dans une fourchette comprise entre 250 F CFA le kilogramme pour le riz étuvé rouge local à Mopti Digue et 500 F CFA le kilogramme pour le riz local Gambiaka à Kayes Centre.

Pour ce qui concerne le District de Bamako, les prix à la consommation des céréales sèches sont restés stables sur tous les points de vente suivis par rapport à la décade écoulée. Ainsi, les prix au détail couramment pratiqués dans le District ont été de 200 F CFA le kilogramme pour le maïs et le sorgho, 250 pour le mil et pour les sorgho/maïs pilés, 300 pour le mil pilé, 350 pour les riz RM40 importés thaïlandais et vietnamien et le riz brisé importé, 375 pour le riz local Gambiaka (tout venant), 425 pour le niébé et 500 F CFA le Kilogramme pour le fonio et pour le riz étuvé rouge importé.

Les céréales affichent des prix inférieurs à ceux de l'année dernière et supérieurs aux prix moyens des cinq dernières années.

La situation alimentaire est normale dans le centre et le sud du pays à la faveur de la disponibilité des réserves alimentaires familiales, de l'existence des stocks communautaires et d'un état d'approvisionnement satisfaisant des marchés. Dans les régions de Gao et Tombouctou, la situation alimentaire est en amélioration suite à la poursuite des appuis humanitaires en vivres et en

non vivres, à la reprise des activités économiques et à l'amélioration de la situation sécuritaire. Toutefois, l'accès aux denrées alimentaires reste plus limité pour certaines catégories de ménages à cause du prix élevé des produits sur les marchés.

Dans la région de Kidal, la situation alimentaire reste difficile à cause de l'insuffisance de l'offre en denrées alimentaires importées.

VI. PERSPECTIVES

Sur le plan météorologique, au cours de la troisième décennie d'août 2013, l'air humide se maintiendra au nord de Tessalit dans la zone dépressionnaire. Cette situation occasionnera des averses de pluies intermittentes modérées à fortes parfois accompagnées d'orages sur l'ensemble du pays.

Sur le plan hydrologique, la montée des niveaux se poursuivra sur l'ensemble des cours d'eau.

Concernant le criquet pèlerin, les conditions écologiques étant favorables à la survie et à la reproduction de l'insecte, les individus présents dans les aires grégaires pourraient effectuer des reproductions à petite échelle qui seront renforcées par des apports allochtones en provenance des pays du Maghreb.

Sur le plan pastoral, on assistera à une amélioration des conditions d'alimentation et d'abreuvement du bétail dans les différentes zones agropastorales du pays.

Au plan alimentaire, la situation restera normale dans le centre et le sud du pays. Elle s'améliorera davantage dans le nord à la faveur de la

consolidation des échanges, de la poursuite des actions humanitaires, du rétablissement progressif des moyens d'existence de la population et de l'amélioration de la production laitière pour la consommation humaine.

VII. AVIS ET CONSEILS (VALABLES DU 21 AU 31 AOUT 2013)

1. Les paysans doivent tenir compte des prévisions météorologiques quotidiennes pour les différents travaux d'entretien et de traitement des cultures.
2. Il est demandé aux éleveurs et agro éleveurs de poursuivre l'installation et l'entretien des parcelles de cultures fourragères.
3. Il est également demandé à tous les pasteurs de veiller au respect strict des pistes d'accès aux pâturages, points d'eau et gîtes d'étape conformément aux conventions locales communales, intercommunales et textes législatifs en vigueur.
4. Avec la remontée des niveaux d'eau dans les pêcheries, il est conseillé à tous les pêcheurs d'éviter toutes les pratiques pouvant nuire à la chaîne de reproduction des poissons, notamment la mise en place de dispositifs de barrages dans les zones de frayère.

Bamako, le 23 août 2013
LE GTPA

Tableau : Situation hydrologique

N°	Stations	Fleuves	Hauteurs moyennes décennales (cm)							Débits (m ³ /s)	Obs
			(cm)	Année	Année	Décade	Ecart (cm)				
			Moy	2012	2013	Précéd.	a13-déc préc	a13- a12	a13-Moy		
1	Bamako	Niger	244	246	230	154	76	-16	-14	2309	
2	Koulikoro	Niger	423	379	335	243	92	-44	-88	1969	
3	Kirango	Niger	408	358	286	210	76	-72	-122	1467	
4	Mopti	Bani/Niger	465	466	343	283	60	-123	-122	869	
5	Diré	Niger	283	297	193	125	68	-104	-90	432	
6	Gao	Niger	192	216	87	49	38	-129	-105	+	
7	Bougouni	Baoulé	387	531	466	253	213	-65	79	257	
8	Selingué-Amont	Sankarani	+	34330	34505	34376	129	175	+	+	m IGN
9	Kayes	Sénégal	499	576	567	385	182	-9	68	1710	
10	Manantaly-Amont	Bafing	+	19600	19552	19415	137	0	+	+	m IGN
11	Oualia	Bakoye	338	499	491	232	259	-8	153	695	
12	Gourbassy	Falémé	343	389	461	241	220	72	118	642	
13	Bafing Makana	Bafing	+	749	741	454	287	-8	+	1020	

Le signe + indique les valeurs inconnues.

PLUVIOMETRIE DECADAIRE (mm)

Période du 11 au 20 Août 2013

N°	STATIONS	PLUIES DECADAIRES				CUMULS A PARTIR DU 1 ^{er} MAI				POURCENTAGES			
		PD13	NJD13	PD12	ND	PC13	NJPC	PC12	CN	PD13/ND	PC13/CN	PC13/PC12	PD13/PD12
1	KAYES	104,2	7	149,6	77,2	507,1	37	473,7	361,9	135	140	107	70
2	NIORO DU SAHEL	68,1	4	100,4	61,3	493,2	28	311,6	291,8	111	169	158	68
3	YELIMANE	156,5	6	132,1	53,3	397,8	30	422,3	269,4	*	148	94	118
4	DIEMA	100,3	6	32,0	61,5	454,7	31	432,1	347,6	163	131	105	*
5	MAHINA	148,3	8	26,2	78,0	471,6*	35*	616,0	470,2	190	100	77	*
6	BAFOULABE	157,6	5	4,2	79,0	490,7	29	442,5	456,4	199	108	111	*
7	KITA	164,2	9	89,6	78,7	557,6	51	591,7	528,7	*	105	94	183
8	KENIEBA	281,0	9	70,1	94,2	726,9	53	618,4	623,7	*	117	118	*
9	KOULIKORO	118,7	4	23,3	81,3	519,7	35	640,8	522,7	146	99	81	*
10	BAMAKO VILLE	-9,9	-9,9	49,2	87,2	326,0*	28*	766,7	579,7	-9,9	56	43	-9,9
11	BAMAKO SENOU	83,3	6	54,2	85,9	480,9	46	792,9	569,8	97	84	61	154
12	SOTUBA	68,8	3	49,5	82,3	497,4	34	649,7	559,1	84	89	77	139
13	KATIBOUGOU	92,1	6	50,7	85,8	481,3*	35*	660,5	503,8	107	96	73	182
14	KATI	101,9	5	82,9	74,1	541,7	34	720,9	523,7	138	103	75	123
15	BAGUINEDA	87,0	5	28,0	87,1	662,0	35	698,0	529,8	100	125	95	*
16	OUELESSEBOUG,	72,9	5	117,8	86,8	421,0	42	732,2	618,2	84	68	57	62
17	SELINGUE	99,3	6	32,3	105,2	509,7	43	701,1	680,5	94	75	73	*
18	DIOILA	37,3	7	75,0	69,7	619,5	44	691,6	521,2	54	119	90	50
19	KOLOKANI	79,0	5	131,2	61,5	339,3	27	695,9	353,7	128	96	49	60
20	DIDIENI	101,7	8	27,2	68,0	326,9	40	395,5	406,4	150	80	83	*
21	NARA	82,2	4	35,1	43,3	262,2	32	342,1	266,9	190	98	77	*
22	BANAMBA	102,4	4	6,2	62,6	426,4	31	416,4	424,5	164	100	102	*
23	KANGABA	156,6	6	44,2	96,9	552,5	37	843,7	616,5	162	90	65	*
24	SIKASSO	165,3	9	89,6	86,7	726,3	56	716,5	659,2	191	110	101	184
25	BOUGOUNI	143,6	8	40,9	88,8	723,3	49	817,8	688,9	162	105	88	*
26	YANFOLILA	148,0	7	24,0	118,8	710,0	35	634,0	676,9	125	105	112	*
27	KOUTIALA	52,5	6	48,5	77,2	448,8	48	582,9	548,1	68	82	77	108
28	N'TARLA IRCT	68,0	4	48,0	77,2	403,0	24	536,0	540,8	88	75	75	142
29	KADIOLO	82,0	7	74,0	85,9	725,0	43	604,0	598,7	95	121	120	111
30	KOLON DIEBA	121,1	5	147,8	88,2	713,0	52	741,4	668,9	137	107	96	82
31	YOROSSO	66,0	6	165,0	65,0	615,5	33	678,0	493,2	102	125	91	40
32	SEGOU	16,7	6	31,7	65,4	315,0	35	499,0	410,3	26	77	63	53
33	SAN	100,6	5	108,7	73,5	502,7	33	732,9	441,0	137	114	69	93
34	BLA	107,0	5	53,5	71,4	439,5	26	610,0	441,9	150	99	72	200
35	BAROUELI	-9,9	-9,9	23,0	60,7	356,0*	18*	469,6	431,1	-9,9	83	76	-9,9
36	KONOBOUTOU	-9,9	-9,9	42,0	88,2	339,0*	13*	574,9	668,9	-9,9	51	59	-9,9
37	NIONO	104,0	5	59,0	45,6	363,5	25	471,5	289,2	*	126	77	176
38	KE-MACINA	82,0	4	92,9	58,9	252,3	19	474,5	335,0	139	75	53	88
39	TOMINIAN	92,9	5	73,5	59,0	408,3	22	881,6	398,7	158	102	46	126
40	MOPTI	100,0	7	106,6	49,0	357,8	35	482,7	298,5	*	120	74	94

PD: Pluies décadaires ND: Normale décadaire NJD: Nbre de jours de pluie de la décade PC: pluie cumulée (-9.9) = donnée manquante * = >200%
 X13et X12: paramètres des années 2013 et 2012 NJPC: nbre de jours de pluie cumulés (-999) = pluies 13 et 12 nulles CN: cumul Normal

Mali-Météo, route de l'aéroport Bamako Senou Tel : +223 20 20 62 04 - BP 237